



Paris, le 9 avril 2010

Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA s'est réuni le 8 avril 2010, afin d'examiner les deux résolutions proposées par Monsieur Wyser-Pratte dans le cadre de l'Assemblée Générale du 27 avril prochain.

Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA a émis à l'unanimité un avis négatif à l'encontre de ces deux projets de résolutions proposées par Monsieur Wyser-Pratte que la Gérance a décidé de ne pas agréer.

Lagardère est un groupe 100 % média (livre, presse, audiovisuel, numérique, travel retail et distribution de presse, économie du sport et droits sportifs) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur. Le groupe Lagardère co-contrôle la société EADS dont il détient une participation de 7,5 %. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.

Contacts Presse

Thierry Funck-Brentano

tél. 01 40 69 16 34

tfb@lagardere.fr

Ramzi Khiroun

tél. 01 40 69 16 33

rk@lagardere.fr